



## Procuration

---

Je soussigné·e \_\_\_\_\_, adhérent·e de l'association Le GraaAI | GEM Aspies & Cie, déclarée auprès du Tribunal d'Instance de la Ville de Strasbourg, sous le numéro de dépôt volume 98 – Folio 208, dont le siège est au 42 route de l'Hôpital, 67100 STRASBOURG,

Donne pouvoir à \_\_\_\_\_ pour :

1. me représenter à l'Assemblée Générale extraordinaire de l'association Le GraaAI | GEM Aspies & Cie convoquée pour le samedi 04 mai 2024 à 14h00 ;
2. me représenter à l'Assemblée Générale ordinaire 2024, ainsi qu'à l'Assemblée Générale ordinaire 2024 de l'association Le GraaAI | GEM Aspies & Cie convoquée pour le samedi 04 mai 2024 à 14h45 ;
3. prendre part à toutes les délibérations, émettre tous votes et signer tous documents pour la réunion précédemment citée ;

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Merci d'apposer votre signature :

Notes : le formulaire rempli et signé est à renvoyer à l'adresse [contact@aspiesetcie.org](mailto:contact@aspiesetcie.org) pour le 3 mai 2024 au plus tard. Si vous ne savez pas à qui donner procuration, il vous est possible d'adresser un pouvoir vierge (n'indiquez pas de nom dans le champ « donne pouvoir à »). Celui-ci pourra alors être distribué aux adhérent·e·s présent·e·s.